



1.7 RAPPORT DE PRÉSENTATION ATLAS CARTO- GRAPHIQUE DES DENTS CREUSES

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN

Document conforme à la délibération arrêtant
le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la
Communauté de communes de l'Ouest Vosgien
en date du 11 avril 2024

Le Président,
Simon Leclerc



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN

insitu.



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
AOUZE 1

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

Périmètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)

Périmètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)

Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute

Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Bâtiments agricoles

Périmètre RSD / 50 mètres

Périmètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

ZNIEFF 1

NATURA 2000

ENS

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPOLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)

Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)

Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements

Dents creuses libres favorables à la construction

Terrains boisés

Terrains agricoles

Terrains en friche

Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



**COMMUNE DE
AROFFE**

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

Périmètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)

Périmètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)

Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute

Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Bâtiments agricoles

Périmètre RSD / 50 mètres

Périmètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

ZNIEFF 1

NATURA 2000

ENS

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)

Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)

Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements

Dents creuses libres favorables à la construction

Terrains boisés

Terrains agricoles

Terrains en friche

Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
ATTIGNÉVILLE

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

- Périètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)
- Périètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)
- Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute
- Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

- Bâtiments agricoles
- Périètre RSD / 50 mètres
- Périètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

- ZNIEFF 1
- NATURA 2000
- ENS
- ZONES HUMIDES REMARQUABLES
- ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPOLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

- Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)
- Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)
- Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements
- Dents creuses libres favorables à la construction
- Terrains boisés
- Terrains agricoles
- Terrains en friche
- Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
AUTIGNY-LA-TOUR

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

- Périètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)
- Périètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)
- Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute
- Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

- Bâtiments agricoles
- Périètre RSD / 50 mètres
- Périètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

- ZNIEFF 1
- NATURA 2000
- ENS
- ZONES HUMIDES REMARQUABLES
- ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

- Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)
- Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)
- Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements
- Dents creuses libres favorables à la construction
- Terrains boisés
- Terrains agricoles
- Terrains en friche
- Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



**COMMUNE DE
AUTREVILLE**

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

- Périètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)
- Périètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)
- Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute
- Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

- Bâtiments agricoles
- Périètre RSD / 50 mètres
- Périètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

- ZNIEFF 1
- NATURA 2000
- ENS
- ZONES HUMIDES REMARQUABLES
- ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

- Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)
- Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)
- Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements
- Dents creuses libres favorables à la construction
- Terrains boisés
- Terrains agricoles
- Terrains en friche
- Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



**COMMUNE DE
AVRANVILLE**

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

Périètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)

Périètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)

Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute

Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Bâtiments agricoles

Périètre RSD / 50 mètres

Périètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

ZNIEFF 1

NATURA 2000

ENS

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)

Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)

Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements

Dents creuses libres favorables à la construction

Terrains boisés

Terrains agricoles

Terrains en friche






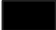





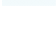






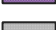


Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement

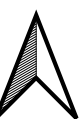


PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



**COMMUNE DE
BALLEVILLE 1**

-  Parties Actuellement Urbanisées (PAU)
- RISQUES ET NUISANCES**
-  Périmètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)
-  Périmètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)
-  Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute
-  Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau
- DIAGNOSTIC AGRICOLE**
-  Bâtiments agricoles
-  Périmètre RSD / 50 mètres
-  Périmètre ICPE / 100 mètres
- ENVIRONNEMENT**
-  ZNIEFF 1
-  NATURA 2000
-  ENS
-  ZONES HUMIDES REMARQUABLES
-  ZONES HUMIDES ORDINAIRES
- TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**
-  Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)
-  Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)
-  Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements
-  Dents creuses libres favorables à la construction
-  Terrains boisés
-  Terrains agricoles
-  Terrains en friche
-  Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



**COMMUNE DE
BALLEVILLE 2**

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

Périètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)

Périètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)

Inconstructibilité de 100 mètres de part et
d'autre de l'autoroute

Inconstructibilité de 10 mètres de part et
d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Bâtiments agricoles

Périètre RSD / 50 mètres

Périètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

ZNIEFF 1

NATURA 2000

ENS

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)

Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)

Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements

Dents creuses libres favorables à la construction

Terrains boisés

Terrains agricoles

Terrains en friche

Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



**COMMUNE DE
BARVILLE**

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

Périmètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)

Périmètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)

Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute

Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Bâtiments agricoles

Périmètre RSD / 50 mètres

Périmètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

ZNIEFF 1

NATURA 2000

ENS

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPOLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)

Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)

Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements

Dents creuses libres favorables à la construction

Terrains boisés

Terrains agricoles

Terrains en friche

Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



**COMMUNE DE
BAZOILLES-SUR-MEUSE 1**

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

Périmètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)

Périmètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)

Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute

Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Bâtiments agricoles

Périmètre RSD / 50 mètres

Périmètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

ZNIEFF 1

NATURA 2000

ENS

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPOLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)

Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)

Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements

Dents creuses libres favorables à la construction

Terrains boisés

Terrains agricoles

Terrains en friche

Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
BAZOILLES-SUR-MEUSE 2

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

Périmètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)

Périmètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)

Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute

Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Bâtiments agricoles

Périmètre RSD / 50 mètres

Périmètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

ZNIEFF 1

NATURA 2000

ENS

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)

Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)

Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements

Dents creuses libres favorables à la construction

Terrains boisés

Terrains agricoles

Terrains en friche

Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



**COMMUNE DE
BRECHAINVILLE**

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

- Périètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)
- Périètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)
- Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute
- Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

- Bâtiments agricoles
- Périètre RSD / 50 mètres
- Périètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

- ZNIEFF 1
- NATURA 2000
- ENS
- ZONES HUMIDES REMARQUABLES
- ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

- Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)
- Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)
- Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements
- Dents creuses libres favorables à la construction
- Terrains boisés
- Terrains agricoles
- Terrains en friche
- Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
CERTILLEUX

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

- Périmètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)
- Périmètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)
- Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute
- Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

- Bâtiments agricoles
- Périmètre RSD / 50 mètres
- Périmètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

- ZNIEFF 1
- NATURA 2000
- ENS
- ZONES HUMIDES REMARQUABLES
- ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

- Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)
- Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)
- Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements
- Dents creuses libres favorables à la construction
- Terrains boisés
- Terrains agricoles
- Terrains en friche
- Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
CHATENOIS

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

- Périmètre du PPRi du Vair (se référer au règlement du PPRi)
- Périmètre du PPRi de la Meuse (se référer au règlement du PPRi)
- Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute
- Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

- Bâtiments agricoles
- Périmètre RSD / 50 mètres
- Périmètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

- ZNIEFF 1
- NATURA 2000
- ENS
- ZONES HUMIDES REMARQUABLES
- ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TPOLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

- Contraintes connues sur la parcelle (servitude, topographique, etc.)
- Espaces communaux ou aménagés (parking, parc etc.)
- Espaces de jardin connexes à des habitations ou équipements
- Dents creuses libres favorables à la construction
- Terrains boisés
- Terrains agricoles
- Terrains en friche
- Bati ou faisant l'objet d'une autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



**COMMUNE DE
CHERMISEY**

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

Périmètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)

Périmètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)

Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute

Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Bâtiments agricoles

Périmètre RSD / 50 mètres

Périmètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

ZNIEFF 1

NATURA 2000

ENS

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TPOLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)

Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)

Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements

Dents creuses libres favorables à la construction

Terrains boisés

Terrains agricoles

Terrains en friche

Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



**COMMUNE DE
CIRCOURT-SUR-MOUZON 1**

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

Périètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)

Périètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)

Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute

Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Bâtiments agricoles

Périètre RSD / 50 mètres

Périètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

ZNIEFF 1

NATURA 2000

ENS

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)

Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)

Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements

Dents creuses libres favorables à la construction

Terrains boisés

Terrains agricoles

Terrains en friche

Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
CIRCOURT-SUR-MOUZON 2

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

- Périètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)
- Périètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)
- Inconstructibilité de 100 mètres de part et
d'autre de l'autoroute
- Inconstructibilité de 10 mètres de part et
d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

- Bâtiments agricoles
- Périètre RSD / 50 mètres
- Périètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

- ZNIEFF 1
- NATURA 2000
- ENS
- ZONES HUMIDES REMARQUABLES
- ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TPOLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

- Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)
- Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)
- Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements
- Dents creuses libres favorables à la construction
- Terrains boisés
- Terrains agricoles
- Terrains en friche
- Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



**COMMUNE DE
CIRCOURT-SUR-MOUZON 3**

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

Périmètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)

Périmètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)

Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute

Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Bâtiments agricoles

Périmètre RSD / 50 mètres

Périmètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

ZNIEFF 1

NATURA 2000

ENS

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)

Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)

Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements

Dents creuses libres favorables à la construction

Terrains boisés

Terrains agricoles

Terrains en friche

Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
CLEREY-LA-COTE

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

Périmètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)

Périmètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)

Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute

Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Bâtiments agricoles

Périmètre RSD / 50 mètres

Périmètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

ZNIEFF 1

NATURA 2000

ENS

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)

Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)

Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements

Dents creuses libres favorables à la construction

Terrains boisés

Terrains agricoles

Terrains en friche

Bâti ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



**COMMUNE DE
COURCELLES-SOUS-CHATENOIS**

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

Périètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)

Périètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)

Inconstructibilité de 100 mètres de part et
d'autre de l'autoroute

Inconstructibilité de 10 mètres de part et
d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Bâtiments agricoles

Périètre RSD / 50 mètres

Périètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

ZNIEFF 1

NATURA 2000

ENS

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)

Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)

Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements

Dents creuses libres favorables à la construction

Terrains boisés

Terrains agricoles

Terrains en friche






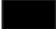





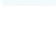






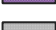


Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
COUSSEY

-  Parties Actuellement Urbanisées (PAU)
- RISQUES ET NUISANCES**
-  Périmètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)
-  Périmètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)
-  Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute
-  Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau
- DIAGNOSTIC AGRICOLE**
-  Bâtiments agricoles
-  Périmètre RSD / 50 mètres
-  Périmètre ICPE / 100 mètres
- ENVIRONNEMENT**
-  ZNIEFF 1
-  NATURA 2000
-  ENS
-  ZONES HUMIDES REMARQUABLES
-  ZONES HUMIDES ORDINAIRES
- TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**
-  Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)
-  Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)
-  Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements
-  Dents creuses libres favorables à la construction
-  Terrains boisés
-  Terrains agricoles
-  Terrains en friche
-  Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



**COMMUNE DE
DARNEY-AUX-CHENES**

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

Périètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)

Périètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)

Inconstructibilité de 100 mètres de part et
d'autre de l'autoroute

Inconstructibilité de 10 mètres de part et
d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Bâtiments agricoles

Périètre RSD / 50 mètres

Périètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

ZNIEFF 1

NATURA 2000

ENS

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TPOLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)

Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)

Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements

Dents creuses libres favorables à la construction

Terrains boisés

Terrains agricoles

Terrains en friche

Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



**COMMUNE DE
DOLAINCOURT**

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

- Périmètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)
- Périmètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)
- Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute
- Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

- Bâtiments agricoles
- Périmètre RSD / 50 mètres
- Périmètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

- ZNIEFF 1
- NATURA 2000
- ENS
- ZONES HUMIDES REMARQUABLES
- ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPOLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

- Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)
- Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)
- Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements
- Dents creuses libres favorables à la construction
- Terrains boisés
- Terrains agricoles
- Terrains en friche
- Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
DOMMARTIN-SUR-VRaine

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

- Périètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)
- Périètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)
- Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute
- Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

- Bâtiments agricoles
- Périètre RSD / 50 mètres
- Périètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

- ZNIEFF 1
- NATURA 2000
- ENS
- ZONES HUMIDES REMARQUABLES
- ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

- Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)
- Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)
- Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements
- Dents creuses libres favorables à la construction
- Terrains boisés
- Terrains agricoles
- Terrains en friche
- Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
DOMREMY-LA-PUCELLE

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

Périimètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)

Périimètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)

Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute

Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Bâtiments agricoles

Périimètre RSD / 50 mètres

Périimètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

ZNIEFF 1

NATURA 2000

ENS

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)

Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)

Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements

Dents creuses libres favorables à la construction

Terrains boisés

Terrains agricoles

Terrains en friche

Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
FREBECOURT

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

Périmètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)

Périmètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)

Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute

Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Bâtiments agricoles

Périmètre RSD / 50 mètres

Périmètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

ZNIEFF 1

NATURA 2000

ENS

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPOLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)

Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)

Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements

Dents creuses libres favorables à la construction

Terrains boisés

Terrains agricoles

Terrains en friche

Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



**COMMUNE DE
FREVILLE**

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

Périmètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)

Périmètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)

Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute

Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Bâtiments agricoles

Périmètre RSD / 50 mètres

Périmètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

ZNIEFF 1

NATURA 2000

ENS

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)

Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)

Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements

Dents creuses libres favorables à la construction

Terrains boisés

Terrains agricoles

Terrains en friche

Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
GIRONCOURT-SUR-VRaine

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

- Périmètre du PPRi du Vair (se référer au règlement du PPRi)
- Périmètre du PPRi de la Meuse (se référer au règlement du PPRi)
- Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute
- Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

- Bâtiments agricoles
- Périmètre RSD / 50 mètres
- Périmètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

- ZNIEFF 1
- NATURA 2000
- ENS
- ZONES HUMIDES REMARQUABLES
- ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPOLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

- Contraintes connues sur la parcelle (servitude, topographique, etc.)
- Espaces communaux ou aménagés (parking, parc etc.)
- Espaces de jardin connexes à des habitations ou équipements
- Dents creuses libres favorables à la construction
- Terrains boisés
- Terrains agricoles
- Terrains en friche
- Bati ou faisant l'objet d'une autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
GRAND

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

- Périmètre du PPRi du Vair (se référer au règlement du PPRi)
- Périmètre du PPRi de la Meuse (se référer au règlement du PPRi)
- Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute
- Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

- Bâtiments agricoles
- Périmètre RSD / 50 mètres
- Périmètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

- ZNIEFF 1
- NATURA 2000
- ENS
- ZONES HUMIDES REMARQUABLES
- ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

- Contraintes connues sur la parcelle (servitude, topographique, etc.)
- Espaces communaux ou aménagés (parking, parc etc.)
- Espaces de jardin connexes à des habitations ou équipements
- Dents creuses libres favorables à la construction
- Terrains boisés
- Terrains agricoles
- Terrains en friche
- Bati ou faisant l'objet d'une autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
GREUX

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

Périmètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)

Périmètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)

Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute

Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Bâtiments agricoles

Périmètre RSD / 50 mètres

Périmètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

ZNIEFF 1

NATURA 2000

ENS

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)

Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)

Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements

Dents creuses libres favorables à la construction

Terrains boisés

Terrains agricoles

Terrains en friche






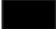





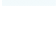

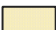

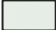





Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
HARCHECHAMP 1

-  Parties Actuellement Urbanisées (PAU)
- RISQUES ET NUISANCES**
-  Périmètre du PPRi du Vair (se référer au règlement du PPRi)
-  Périmètre du PPRi de la Meuse (se référer au règlement du PPRi)
-  Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute
-  Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau
- DIAGNOSTIC AGRICOLE**
-  Bâtiments agricoles
-  Périmètre RSD / 50 mètres
-  Périmètre ICPE / 100 mètres
- ENVIRONNEMENT**
-  ZNIEFF 1
-  NATURA 2000
-  ENS
-  ZONES HUMIDES REMARQUABLES
-  ZONES HUMIDES ORDINAIRES
- TYPLOGIE DES ESPACES (POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**
-  Contraintes connues sur la parcelle (servitude, topographique, etc.)
-  Espaces communaux ou aménagés (parking, parc etc.)
-  Espaces de jardin connexes à des habitations ou équipements
-  Dents creuses libres favorables à la construction
-  Terrains boisés
-  Terrains agricoles
-  Terrains en friche
-  Bati ou faisant l'objet d'une autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



**COMMUNE DE
HARMONVILLE**

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

- Périmètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)
- Périmètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)
- Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute
- Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

- Bâtiments agricoles
- Périmètre RSD / 50 mètres
- Périmètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

- ZNIEFF 1
- NATURA 2000
- ENS
- ZONES HUMIDES REMARQUABLES
- ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

- Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)
- Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)
- Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements
- Dents creuses libres favorables à la construction
- Terrains boisés
- Terrains agricoles
- Terrains en friche
- Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



**COMMUNE DE
HOUEVILLE**

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

Périmètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)

Périmètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)

Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute

Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Bâtiments agricoles

Périmètre RSD / 50 mètres

Périmètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

ZNIEFF 1

NATURA 2000

ENS

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)

Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)

Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements

Dents creuses libres favorables à la construction

Terrains boisés

Terrains agricoles

Terrains en friche

Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
JAINVILLOTTE

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

Périmètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)

Périmètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)

Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute

Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Bâtiments agricoles

Périmètre RSD / 50 mètres

Périmètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

ZNIEFF 1

NATURA 2000

ENS

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)

Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)

Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements

Dents creuses libres favorables à la construction

Terrains boisés

Terrains agricoles

Terrains en friche











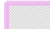


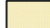
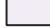






Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement

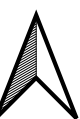


PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
JUBAINVILLE

-  Parties Actuellement Urbanisées (PAU)
- RISQUES ET NUISANCES**
 -  Périmètre du PPRi du Vair (se référer au règlement du PPRi)
 -  Périmètre du PPRi de la Meuse (se référer au règlement du PPRi)
 -  Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute
 -  Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau
- DIAGNOSTIC AGRICOLE**
 -  Bâtiments agricoles
 -  Périmètre RSD / 50 mètres
 -  Périmètre ICPE / 100 mètres
- ENVIRONNEMENT**
 -  ZNIEFF 1
 -  NATURA 2000
 -  ENS
 -  ZONES HUMIDES REMARQUABLES
 -  ZONES HUMIDES ORDINAIRES
- TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**
 -  Contraintes connues sur la parcelle (servitude, topographique, etc.)
 -  Espaces communaux ou aménagés (parking, parc etc.)
 -  Espaces de jardin connexes à des habitations ou équipements
 -  Dents creuses libres favorables à la construction
 -  Terrains boisés
 -  Terrains agricoles
 -  Terrains en friche
 -  Bati ou faisant l'objet d'une autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



**COMMUNE DE
LA NEUVEVILLE-SOUS-CHATENOIS**

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

- Périmètre du PPRi du Vair (se référer au règlement du PPRi)
- Périmètre du PPRi de la Meuse (se référer au règlement du PPRi)
- Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute
- Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

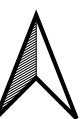
- Bâtiments agricoles
- Périmètre RSD / 50 mètres
- Périmètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

- ZNIEFF 1
- NATURA 2000
- ENS
- ZONES HUMIDES REMARQUABLES
- ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

- Contraintes connues sur la parcelle (servitude, topographique, etc.)
- Espaces communaux ou aménagés (parking, parc etc.)
- Espaces de jardin connexes à des habitations ou équipements
- Dents creuses libres favorables à la construction
- Terrains boisés
- Terrains agricoles
- Terrains en friche
- Bati ou faisant l'objet d'une autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
LANDAVILLE

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

Périmètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)

Périmètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)

Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute

Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Bâtiments agricoles

Périmètre RSD / 50 mètres

Périmètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

ZNIEFF 1

NATURA 2000

ENS

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPOLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)

Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)

Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements

Dents creuses libres favorables à la construction

Terrains boisés

Terrains agricoles

Terrains en friche






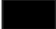





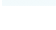






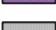


Bâti ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



**COMMUNE DE
LEMECOURT**

-  Parties Actuellement Urbanisées (PAU)
- RISQUES ET NUISANCES**
-  Périmètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)
-  Périmètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)
-  Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute
-  Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau
- DIAGNOSTIC AGRICOLE**
-  Bâtiments agricoles
-  Périmètre RSD / 50 mètres
-  Périmètre ICPE / 100 mètres
- ENVIRONNEMENT**
-  ZNIEFF 1
-  NATURA 2000
-  ENS
-  ZONES HUMIDES REMARQUABLES
-  ZONES HUMIDES ORDINAIRES
- TYPOLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**
-  Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)
-  Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)
-  Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements
-  Dents creuses libres favorables à la construction
-  Terrains boisés
-  Terrains agricoles
-  Terrains en friche
-  Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
LIFFOL-LE-GRAND

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

- Périmètre du PPRi du Vair (se référer au règlement du PPRi)
- Périmètre du PPRi de la Meuse (se référer au règlement du PPRi)
- Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute
- Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

- Bâtiments agricoles
- Périmètre RSD / 50 mètres
- Périmètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

- ZNIEFF 1
- NATURA 2000
- ENS
- ZONES HUMIDES REMARQUABLES
- ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TPOLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

- Contraintes connues sur la parcelle (servitude, topographique, etc.)
- Espaces communaux ou aménagés (parking, parc etc.)
- Espaces de jardin connexes à des habitations ou équipements
- Dents creuses libres favorables à la construction
- Terrains boisés
- Terrains agricoles
- Terrains en friche
- Bati ou faisant l'objet d'une autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
LIFFOL-LE-PETIT

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

- Périmètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)
- Périmètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)
- Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute
- Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

- Bâtiments agricoles
- Périmètre RSD / 50 mètres
- Périmètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

- ZNIEFF 1
- NATURA 2000
- ENS
- ZONES HUMIDES REMARQUABLES
- ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPOLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

- Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)
- Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)
- Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements
- Dents creuses libres favorables à la construction
- Terrains boisés
- Terrains agricoles
- Terrains en friche
- Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



**COMMUNE DE
LONGCHAMP-SOUS-CHATENOIS 1**

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

Périètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)

Périètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)

Inconstructibilité de 100 mètres de part et
d'autre de l'autoroute

Inconstructibilité de 10 mètres de part et
d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Bâtiments agricoles

Périètre RSD / 50 mètres

Périètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

ZNIEFF 1

NATURA 2000

ENS

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)

Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)

Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements

Dents creuses libres favorables à la construction

Terrains boisés

Terrains agricoles

Terrains en friche

Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



**COMMUNE DE
LONGCHAMP-SOUS-CHATENOIS 2**

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

Périètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)

Périètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)

Inconstructibilité de 100 mètres de part et
d'autre de l'autoroute

Inconstructibilité de 10 mètres de part et
d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Bâtiments agricoles

Périètre RSD / 50 mètres

Périètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

ZNIEFF 1

NATURA 2000

ENS

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)

Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)

Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements

Dents creuses libres favorables à la construction

Terrains boisés

Terrains agricoles

Terrains en friche

Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



**COMMUNE DE
MACONCOURT**

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

- Périètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)
- Périètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)
- Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute
- Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

- Bâtiments agricoles
- Périètre RSD / 50 mètres
- Périètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

- ZNIEFF 1
- NATURA 2000
- ENS
- ZONES HUMIDES REMARQUABLES
- ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPOLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

- Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)
- Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)
- Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements
- Dents creuses libres favorables à la construction
- Terrains boisés
- Terrains agricoles
- Terrains en friche
- Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



**COMMUNE DE
MARTIGNY-LES-GERBONVAUX**

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

- Périètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)
- Périètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)
- Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute
- Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

- Bâtiments agricoles
- Périètre RSD / 50 mètres
- Périètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

- ZNIEFF 1
- NATURA 2000
- ENS
- ZONES HUMIDES REMARQUABLES
- ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TPOLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

- Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)
- Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)
- Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements
- Dents creuses libres favorables à la construction
- Terrains boisés
- Terrains agricoles
- Terrains en friche
- Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
MAXEY-SUR-MEUSE

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

- Périmètre du PPRi du Vair (se référer au règlement du PPRi)
- Périmètre du PPRi de la Meuse (se référer au règlement du PPRi)
- Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute
- Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

- Bâtiments agricoles
- Périmètre RSD / 50 mètres
- Périmètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

- ZNIEFF 1
- NATURA 2000
- ENS
- ZONES HUMIDES REMARQUABLES
- ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

- Contraintes connues sur la parcelle (servitude, topographique, etc.)
- Espaces communaux ou aménagés (parking, parc etc.)
- Espaces de jardin connexes à des habitations ou équipements
- Dents creuses libres favorables à la construction
- Terrains boisés
- Terrains agricoles
- Terrains en friche
- Bati ou faisant l'objet d'une autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
MENIL-EN-XAINTOIS

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

Périètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)

Périètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)

Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute

Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Bâtiments agricoles

Périètre RSD / 50 mètres

Périètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

ZNIEFF 1

NATURA 2000

ENS

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)

Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)

Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements

Dents creuses libres favorables à la construction

Terrains boisés

Terrains agricoles

Terrains en friche

Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
MIDREVAUX

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

Périmètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)

Périmètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)

Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute

Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Bâtiments agricoles

Périmètre RSD / 50 mètres

Périmètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

ZNIEFF 1

NATURA 2000

ENS

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)

Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)

Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements

Dents creuses libres favorables à la construction

Terrains boisés

Terrains agricoles

Terrains en friche

Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
MONCEL-SUR-VAIR

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

Périimètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)

Périimètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)

Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute

Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Bâtiments agricoles

Périimètre RSD / 50 mètres

Périimètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

ZNIEFF 1

NATURA 2000

ENS

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)

Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)

Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements

Dents creuses libres favorables à la construction

Terrains boisés

Terrains agricoles

Terrains en friche

Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
MONT-LES-NEUFCHATEAU

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

- Périmètre du PPRi du Vair (se référer au règlement du PPRi)
- Périmètre du PPRi de la Meuse (se référer au règlement du PPRi)
- Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute
- Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

- Bâtiments agricoles
- Périmètre RSD / 50 mètres
- Périmètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

- ZNIEFF 1
- NATURA 2000
- ENS
- ZONES HUMIDES REMARQUABLES
- ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPOLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

- Contraintes connues sur la parcelle (servitude, topographique, etc.)
- Espaces communaux ou aménagés (parking, parc etc.)
- Espaces de jardin connexes à des habitations ou équipements
- Dents creuses libres favorables à la construction
- Terrains boisés
- Terrains agricoles
- Terrains en friche
- Bati ou faisant l'objet d'une autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



**COMMUNE DE
MORELMAISON**

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

Périètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)

Périètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)

Inconstructibilité de 100 mètres de part et
d'autre de l'autoroute

Inconstructibilité de 10 mètres de part et
d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Bâtiments agricoles

Périètre RSD / 50 mètres

Périètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

ZNIEFF 1

NATURA 2000

ENS

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)

Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)

Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements

Dents creuses libres favorables à la construction

Terrains boisés

Terrains agricoles

Terrains en friche


Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement




PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN





**COMMUNE DE
NEUFCHATEAU 1**

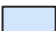
 Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

 Périmètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)

 Périmètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)

 Inconstructibilité de 100 mètres de part et
d'autre de l'autoroute

 Inconstructibilité de 10 mètres de part et
d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

 Bâtiments agricoles

 Périmètre RSD / 50 mètres

 Périmètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

 ZNIEFF 1

 NATURA 2000


 ENS


 ZONES HUMIDES REMARQUABLES

 ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TPOLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

 Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)

 Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)

 Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements

 Dents creuses libres favorables à la construction

 Terrains boisés

 Terrains agricoles

 Terrains en friche

 Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
NEUFCHATEAU 2

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

- Périmètre du PPRi du Vair (se référer au règlement du PPRi)
- Périmètre du PPRi de la Meuse (se référer au règlement du PPRi)
- Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute
- Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

- Bâtiments agricoles
- Périmètre RSD / 50 mètres
- Périmètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

- ZNIEFF 1
- NATURA 2000
- ENS
- ZONES HUMIDES REMARQUABLES
- ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TPOLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

- Contraintes connues sur la parcelle (servitude, topographique, etc.)
- Espaces communaux ou aménagés (parking, parc etc.)
- Espaces de jardin connexes à des habitations ou équipements
- Dents creuses libres favorables à la construction
- Terrains boisés
- Terrains agricoles
- Terrains en friche
- Bati ou faisant l'objet d'une autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
NEUFCHATEAU 3

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

- Périmètre du PPRi du Vair (se référer au règlement du PPRi)
- Périmètre du PPRi de la Meuse (se référer au règlement du PPRi)
- Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute
- Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

- Bâtiments agricoles
- Périmètre RSD / 50 mètres
- Périmètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

- ZNIEFF 1
- NATURA 2000
- ENS
- ZONES HUMIDES REMARQUABLES
- ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

- Contraintes connues sur la parcelle (servitude, topographique, etc.)
- Espaces communaux ou aménagés (parking, parc etc.)
- Espaces de jardin connexes à des habitations ou équipements
- Dents creuses libres favorables à la construction
- Terrains boisés
- Terrains agricoles
- Terrains en friche
- Bati ou faisant l'objet d'une autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
NEUFCHATEAU 4

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

- Périmètre du PPRi du Vair (se référer au règlement du PPRi)
- Périmètre du PPRi de la Meuse (se référer au règlement du PPRi)
- Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute
- Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

- Bâtiments agricoles
- Périmètre RSD / 50 mètres
- Périmètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

- ZNIEFF 1
- NATURA 2000
- ENS
- ZONES HUMIDES REMARQUABLES
- ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPOLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

- Contraintes connues sur la parcelle (servitude, topographique, etc.)
- Espaces communaux ou aménagés (parking, parc etc.)
- Espaces de jardin connexes à des habitations ou équipements
- Dents creuses libres favorables à la construction
- Terrains boisés
- Terrains agricoles
- Terrains en friche
- Bati ou faisant l'objet d'une autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
NEUFCHATEAU 5

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

- Périmètre du PPRi du Vair (se référer au règlement du PPRi)
- Périmètre du PPRi de la Meuse (se référer au règlement du PPRi)
- Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute
- Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

- Bâtiments agricoles
- Périmètre RSD / 50 mètres
- Périmètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

- ZNIEFF 1
- NATURA 2000
- ENS
- ZONES HUMIDES REMARQUABLES
- ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TPOLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

- Contraintes connues sur la parcelle (servitude, topographique, etc.)
- Espaces communaux ou aménagés (parking, parc etc.)
- Espaces de jardin connexes à des habitations ou équipements
- Dents creuses libres favorables à la construction
- Terrains boisés
- Terrains agricoles
- Terrains en friche
- Bati ou faisant l'objet d'une autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



**COMMUNE DE
NEUFCHATEAU 6**

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

Périimètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)

Périimètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)

Inconstructibilité de 100 mètres de part et
d'autre de l'autoroute

Inconstructibilité de 10 mètres de part et
d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Bâtiments agricoles

Périimètre RSD / 50 mètres

Périimètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

ZNIEFF 1

NATURA 2000

ENS

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)

Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)

Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements

Dents creuses libres favorables à la construction

Terrains boisés

Terrains agricoles

Terrains en friche






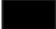





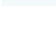






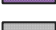


Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



**COMMUNE DE
OLLAINVILLE**

-  Parties Actuellement Urbanisées (PAU)
- RISQUES ET NUISANCES**
-  Périmètre du PPRi du Vair (se référer au règlement du PPRi)
-  Périmètre du PPRi de la Meuse (se référer au règlement du PPRi)
-  Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute
-  Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau
- DIAGNOSTIC AGRICOLE**
-  Bâtiments agricoles
-  Périmètre RSD / 50 mètres
-  Périmètre ICPE / 100 mètres
- ENVIRONNEMENT**
-  ZNIEFF 1
-  NATURA 2000
-  ENS
-  ZONES HUMIDES REMARQUABLES
-  ZONES HUMIDES ORDINAIRES
- TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**
-  Contraintes connues sur la parcelle (servitude, topographique, etc.)
-  Espaces communaux ou aménagés (parking, parc etc.)
-  Espaces de jardin connexes à des habitations ou équipements
-  Dents creuses libres favorables à la construction
-  Terrains boisés
-  Terrains agricoles
-  Terrains en friche
-  Bati ou faisant l'objet d'une autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



**COMMUNE DE
PARGNY-SOUS-MUREAU**

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

- Périètre du PPRi du Vair (se référer au règlement du PPRi)
- Périètre du PPRi de la Meuse (se référer au règlement du PPRi)
- Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute
- Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

- Bâtiments agricoles
- Périètre RSD / 50 mètres
- Périètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

- ZNIEFF 1
- NATURA 2000
- ENS
- ZONES HUMIDES REMARQUABLES
- ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPOLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

- Contraintes connues sur la parcelle (servitude, topographique, etc.)
- Espaces communaux ou aménagés (parking, parc etc.)
- Espaces de jardin connexes à des habitations ou équipements
- Dents creuses libres favorables à la construction
- Terrains boisés
- Terrains agricoles
- Terrains en friche
- Bati ou faisant l'objet d'une autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
PLEUVEZAIN

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

Périètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)

Périètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)

Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute

Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Bâtiments agricoles

Périètre RSD / 50 mètres

Périètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

ZNIEFF 1

NATURA 2000

ENS

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)

Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)

Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements

Dents creuses libres favorables à la construction

Terrains boisés

Terrains agricoles

Terrains en friche






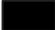





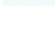

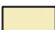

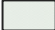





Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement

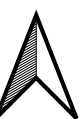


PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
POMPIERRE






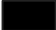





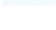






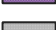


-  Parties Actuellement Urbanisées (PAU)
- RISQUES ET NUISANCES**
-  Périmètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)
-  Périmètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)
-  Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute
-  Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau
- DIAGNOSTIC AGRICOLE**
-  Bâtiments agricoles
-  Périmètre RSD / 50 mètres
-  Périmètre ICPE / 100 mètres
- ENVIRONNEMENT**
-  ZNIEFF 1
-  NATURA 2000
-  ENS
-  ZONES HUMIDES REMARQUABLES
-  ZONES HUMIDES ORDINAIRES
- TYPOLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**
-  Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)
-  Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)
-  Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements
-  Dents creuses libres favorables à la construction
-  Terrains boisés
-  Terrains agricoles
-  Terrains en friche
-  Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
PUNEROT

-  Parties Actuellement Urbanisées (PAU)
- RISQUES ET NUISANCES**
-  Périmètre du PPRi du Vair (se référer au règlement du PPRi)
-  Périmètre du PPRi de la Meuse (se référer au règlement du PPRi)
-  Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute
-  Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau
- DIAGNOSTIC AGRICOLE**
-  Bâtiments agricoles
-  Périmètre RSD / 50 mètres
-  Périmètre ICPE / 100 mètres
- ENVIRONNEMENT**
-  ZNIEFF 1
-  NATURA 2000
-  ENS
-  ZONES HUMIDES REMARQUABLES
-  ZONES HUMIDES ORDINAIRES
- TYPLOGIE DES ESPACES (POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**
-  Contraintes connues sur la parcelle (servitude, topographique, etc.)
-  Espaces communaux ou aménagés (parking, parc etc.)
-  Espaces de jardin connexes à des habitations ou équipements
-  Dents creuses libres favorables à la construction
-  Terrains boisés
-  Terrains agricoles
-  Terrains en friche
-  Bati ou faisant l'objet d'une autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
RAINVILLE

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

- Périmètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)
- Périmètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)
- Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute
- Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

- Bâtiments agricoles
- Périmètre RSD / 50 mètres
- Périmètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

- ZNIEFF 1
- NATURA 2000
- ENS
- ZONES HUMIDES REMARQUABLES
- ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

- Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)
- Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)
- Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements
- Dents creuses libres favorables à la construction
- Terrains boisés
- Terrains agricoles
- Terrains en friche
- Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
REBEUVILLE

-  Parties Actuellement Urbanisées (PAU)
- RISQUES ET NUISANCES**
-  Périmètre du PPRi du Vair (se référer au règlement du PPRi)
-  Périmètre du PPRi de la Meuse (se référer au règlement du PPRi)
-  Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute
-  Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau
- DIAGNOSTIC AGRICOLE**
-  Bâtiments agricoles
-  Périmètre RSD / 50 mètres
-  Périmètre ICPE / 100 mètres
- ENVIRONNEMENT**
-  ZNIEFF 1
-  NATURA 2000
-  ENS
-  ZONES HUMIDES REMARQUABLES
-  ZONES HUMIDES ORDINAIRES
- TYPLOGIE DES ESPACES (POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**
-  Contraintes connues sur la parcelle (servitude, topographique, etc.)
-  Espaces communaux ou aménagés (parking, parc etc.)
-  Espaces de jardin connexes à des habitations ou équipements
-  Dents creuses libres favorables à la construction
-  Terrains boisés
-  Terrains agricoles
-  Terrains en friche
-  Bati ou faisant l'objet d'une autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
REMOVILLE

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

Périmètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)

Périmètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)

Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute

Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Bâtiments agricoles

Périmètre RSD / 50 mètres

Périmètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

ZNIEFF 1

NATURA 2000

ENS

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)

Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)

Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements

Dents creuses libres favorables à la construction

Terrains boisés

Terrains agricoles

Terrains en friche

Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
ROLLAINVILLE

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

- Périmètre du PPRi du Vair (se référer au règlement du PPRi)
- Périmètre du PPRi de la Meuse (se référer au règlement du PPRi)
- Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute
- Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

- Bâtiments agricoles
- Périmètre RSD / 50 mètres
- Périmètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

- ZNIEFF 1
- NATURA 2000
- ENS
- ZONES HUMIDES REMARQUABLES
- ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

- Contraintes connues sur la parcelle (servitude, topographique, etc.)
- Espaces communaux ou aménagés (parking, parc etc.)
- Espaces de jardin connexes à des habitations ou équipements
- Dents creuses libres favorables à la construction
- Terrains boisés
- Terrains agricoles
- Terrains en friche
- Bati ou faisant l'objet d'une autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
ROUVRES-LA-CHETIVE

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

- Périmètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)
- Périmètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)
- Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute
- Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

- Bâtiments agricoles
- Périmètre RSD / 50 mètres
- Périmètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

- ZNIEFF 1
- NATURA 2000
- ENS
- ZONES HUMIDES REMARQUABLES
- ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPOLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**






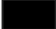




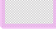


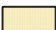

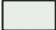





- Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)
- Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)
- Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements
- Dents creuses libres favorables à la construction
- Terrains boisés
- Terrains agricoles
- Terrains en friche
- Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



**COMMUNE DE
RUPPES**

-  Parties Actuellement Urbanisées (PAU)
- RISQUES ET NUISANCES**
-  Périmètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)
-  Périmètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)
-  Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute
-  Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau
- DIAGNOSTIC AGRICOLE**
-  Bâtiments agricoles
-  Périmètre RSD / 50 mètres
-  Périmètre ICPE / 100 mètres
- ENVIRONNEMENT**
-  ZNIEFF 1
-  NATURA 2000
-  ENS
-  ZONES HUMIDES REMARQUABLES
-  ZONES HUMIDES ORDINAIRES
- TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**
-  Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)
-  Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)
-  Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements
-  Dents creuses libres favorables à la construction
-  Terrains boisés
-  Terrains agricoles
-  Terrains en friche
-  Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



**COMMUNE DE
SAINT-MENGE**

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

Périmètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)

Périmètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)

Inconstructibilité de 100 mètres de part et
d'autre de l'autoroute

Inconstructibilité de 10 mètres de part et
d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Bâtiments agricoles

Périmètre RSD / 50 mètres

Périmètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

ZNIEFF 1

NATURA 2000

ENS

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)

Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)

Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements

Dents creuses libres favorables à la construction

Terrains boisés

Terrains agricoles

Terrains en friche

Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
SAINT-PAUL

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

Périmètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)

Périmètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)

Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute

Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Bâtiments agricoles

Périmètre RSD / 50 mètres

Périmètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

ZNIEFF 1

NATURA 2000

ENS

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)

Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)

Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements

Dents creuses libres favorables à la construction

Terrains boisés

Terrains agricoles

Terrains en friche

Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
SARTES

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

Périmètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)

Périmètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)

Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute

Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Bâtiments agricoles

Périmètre RSD / 50 mètres

Périmètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

ZNIEFF 1

NATURA 2000

ENS

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)

Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)

Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements

Dents creuses libres favorables à la construction

Terrains boisés

Terrains agricoles

Terrains en friche

Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



**COMMUNE DE
SERAUMONT**

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

Périmètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)

Périmètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)

Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute

Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Bâtiments agricoles

Périmètre RSD / 50 mètres

Périmètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

ZNIEFF 1

NATURA 2000

ENS

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)

Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)

Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements

Dents creuses libres favorables à la construction

Terrains boisés

Terrains agricoles

Terrains en friche

Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
SIONNE

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

- Périètre du PPRi du Vair (se référer au règlement du PPRi)
- Périètre du PPRi de la Meuse (se référer au règlement du PPRi)
- Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute
- Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

- Bâtiments agricoles
- Périètre RSD / 50 mètres
- Périètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

- ZNIEFF 1
- NATURA 2000
- ENS
- ZONES HUMIDES REMARQUABLES
- ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

- Contraintes connues sur la parcelle (servitude, topographique, etc.)
- Espaces communaux ou aménagés (parking, parc etc.)
- Espaces de jardin connexes à des habitations ou équipements
- Dents creuses libres favorables à la construction
- Terrains boisés
- Terrains agricoles
- Terrains en friche
- Bati ou faisant l'objet d'une autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
SONCOURT

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

Périètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)

Périètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)

Inconstructibilité de 100 mètres de part et
d'autre de l'autoroute

Inconstructibilité de 10 mètres de part et
d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Bâtiments agricoles

Périètre RSD / 50 mètres

Périètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

ZNIEFF 1

NATURA 2000

ENS

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TPOLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)

Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)

Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements

Dents creuses libres favorables à la construction

Terrains boisés

Terrains agricoles

Terrains en friche






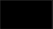





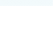









Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



**COMMUNE DE
SOULOSSE-SOUS-SAINT-ELOPHE 1**

-  Parties Actuellement Urbanisées (PAU)
- RISQUES ET NUISANCES**
-  Périmètre du PPRi du Vair (se référer au règlement du PPRi)
-  Périmètre du PPRi de la Meuse (se référer au règlement du PPRi)
-  Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute
-  Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau
- DIAGNOSTIC AGRICOLE**
-  Bâtiments agricoles
-  Périmètre RSD / 50 mètres
-  Périmètre ICPE / 100 mètres
- ENVIRONNEMENT**
-  ZNIEFF 1
-  NATURA 2000
-  ENS
-  ZONES HUMIDES REMARQUABLES
-  ZONES HUMIDES ORDINAIRES
- TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**
-  Contraintes connues sur la parcelle (servitude, topographique, etc.)
-  Espaces communaux ou aménagés (parking, parc etc.)
-  Espaces de jardin connexes à des habitations ou équipements
-  Dents creuses libres favorables à la construction
-  Terrains boisés
-  Terrains agricoles
-  Terrains en friche
-  Bati ou faisant l'objet d'une autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



**COMMUNE DE
SOULOSSE-SOUS-SAINT-ELOPHE 2**

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

Périmètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)

Périmètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)

Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute

Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Bâtiments agricoles

Périmètre RSD / 50 mètres

Périmètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

ZNIEFF 1

NATURA 2000

ENS

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)

Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)

Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements

Dents creuses libres favorables à la construction

Terrains boisés

Terrains agricoles

Terrains en friche

Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
SOULOSSE-SOUS-SAINT-ELOPHE 3

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

Périmètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)

Périmètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)

Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute

Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Bâtiments agricoles

Périmètre RSD / 50 mètres

Périmètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

ZNIEFF 1

NATURA 2000

ENS

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)

Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)

Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements

Dents creuses libres favorables à la construction

Terrains boisés

Terrains agricoles

Terrains en friche

Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



**COMMUNE DE
SOULOSSE-SOUS-SAINT-ELOPHE 4**

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

Périmètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)

Périmètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)

Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute

Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Bâtiments agricoles

Périmètre RSD / 50 mètres

Périmètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

ZNIEFF 1

NATURA 2000

ENS

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)

Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)

Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements

Dents creuses libres favorables à la construction

Terrains boisés

Terrains agricoles

Terrains en friche






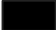





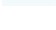






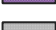


Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
TILLEUX

-  Parties Actuellement Urbanisées (PAU)
- RISQUES ET NUISANCES**
-  Périmètre du PPRi du Vair (se référer au règlement du PPRi)
-  Périmètre du PPRi de la Meuse (se référer au règlement du PPRi)
-  Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute
-  Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau
- DIAGNOSTIC AGRICOLE**
-  Bâtiments agricoles
-  Périmètre RSD / 50 mètres
-  Périmètre ICPE / 100 mètres
- ENVIRONNEMENT**
-  ZNIEFF 1
-  NATURA 2000
-  ENS
-  ZONES HUMIDES REMARQUABLES
-  ZONES HUMIDES ORDINAIRES
- TYPLOGIE DES ESPACES (POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**
-  Contraintes connues sur la parcelle (servitude, topographique, etc.)
-  Espaces communaux ou aménagés (parking, parc etc.)
-  Espaces de jardin connexes à des habitations ou équipements
-  Dents creuses libres favorables à la construction
-  Terrains boisés
-  Terrains agricoles
-  Terrains en friche
-  Bati ou faisant l'objet d'une autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
TRAMPOT

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

Périètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)

Périètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)

Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute

Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Bâtiments agricoles

Périètre RSD / 50 mètres

Périètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

ZNIEFF 1

NATURA 2000

ENS

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)

Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)

Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements

Dents creuses libres favorables à la construction

Terrains boisés

Terrains agricoles

Terrains en friche

Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



**COMMUNE DE
TRANQUEVILLE-GRAUX 1**

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

Périètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)

Périètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)

Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute

Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Bâtiments agricoles

Périètre RSD / 50 mètres

Périètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

ZNIEFF 1

NATURA 2000

ENS

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TPOLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)

Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)

Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements

Dents creuses libres favorables à la construction

Terrains boisés

Terrains agricoles

Terrains en friche

Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



**COMMUNE DE
TRANQUEVILLE-GRAUX 2**

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

Périètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)

Périètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)

Inconstructibilité de 100 mètres de part et
d'autre de l'autoroute

Inconstructibilité de 10 mètres de part et
d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Bâtiments agricoles

Périètre RSD / 50 mètres

Périètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

ZNIEFF 1

NATURA 2000

ENS

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)

Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)

Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements

Dents creuses libres favorables à la construction

Terrains boisés

Terrains agricoles

Terrains en friche

Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
VILLOUXEL

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

Périmètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)

Périmètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)

Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute

Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Bâtiments agricoles

Périmètre RSD / 50 mètres

Périmètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

ZNIEFF 1

NATURA 2000

ENS

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)

Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)

Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements

Dents creuses libres favorables à la construction

Terrains boisés

Terrains agricoles

Terrains en friche

Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



COMMUNE DE
VIOCOURT

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

Périmètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)

Périmètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)

Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute

Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Bâtiments agricoles

Périmètre RSD / 50 mètres

Périmètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

ZNIEFF 1

NATURA 2000

ENS

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)

Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)

Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements

Dents creuses libres favorables à la construction

Terrains boisés

Terrains agricoles

Terrains en friche

Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



**COMMUNE DE
VOUXEY 1**

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

Périmètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)

Périmètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)

Inconstructibilité de 100 mètres de part et d'autre de l'autoroute

Inconstructibilité de 10 mètres de part et d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Bâtiments agricoles

Périmètre RSD / 50 mètres

Périmètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

ZNIEFF 1

NATURA 2000

ENS

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TYPLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)

Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)

Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements

Dents creuses libres favorables à la construction

Terrains boisés

Terrains agricoles

Terrains en friche

Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement



PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE L'OUEST VOSGIEN



**COMMUNE DE
VOUXEY 2**

Parties Actuellement Urbanisées (PAU)

RISQUES ET NUISANCES

Périètre du PPRi du Vair
(se référer au règlement du PPRi)

Périètre du PPRi de la Meuse
(se référer au règlement du PPRi)

Inconstructibilité de 100 mètres de part et
d'autre de l'autoroute

Inconstructibilité de 10 mètres de part et
d'autre des cours d'eau

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Bâtiments agricoles

Périètre RSD / 50 mètres

Périètre ICPE / 100 mètres

ENVIRONNEMENT

ZNIEFF 1

NATURA 2000

ENS

ZONES HUMIDES REMARQUABLES

ZONES HUMIDES ORDINAIRES

**TPOLOGIE DES ESPACES
(POTENTIEL BRUT AVANT FILTRAGE)**

Contraintes connues sur la parcelle
(servitude, topographique, etc.)

Espaces communaux ou aménagés
(parking, parc etc.)

Espaces de jardin connexes à des habitations
ou équipements

Dents creuses libres favorables à la construction

Terrains boisés

Terrains agricoles

Terrains en friche

Bati ou faisant l'objet d'une
autorisation d'aménagement

